

# BROYE SOURCE DE VIE



## **PROJET REVITALISATION DE LA BROYE ET DE LA PLAINE AGRICOLE (VD-FR)**

Rapport final  
pour la période de janvier 2015 à décembre 2024

16 février 2025

**Maître d'ouvrage :**

Entreprise d'endiguement de la Broye-Section II

**Porteurs du projet :**

(au fil des législatures, en gras les membre actuels)

**Julien Tüscher**, président de l'Entreprise d'endiguement de la Broye-Section II et syndic de Surpierre

Jean-Michel Wyssa, syndic de Surpierre

**Jean-François Steiert**, président du Conseil d'Etat, directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

**Nicolas Kilchoer**, préfet de la Broye

**Isabelle Dunand**, Section Revitalisation et Pêche, Office fédéral de l'environnement

**Antoine Magnollay**, Remplaçant du chef de section et chef du secteur Développement chez Office fédéral de l'environnement OFEV

**Audrey Friedli**, présidente de l'Association Broye Source de Vie

Eric Chatelannat, président de l'Association Broye Source de Vie

**Julien Devanthéry**, resp. environnement, CSD Ingénieurs, bureau mandaté

**Tamara Ghilardi**, cheffe de projet, CSD ingénieurs

**Roman Hapka**, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP)

**Christian Roulier**, expert en zone alluviale, Service conseils zone alluviale

**Christophe Joerin**, Chef du service de l'environnement Etat de Fribourg

**Alexandre Fahrni**, Chef de la section lacs et cours d'eau, Service de l'environnement, Etat de Fribourg

**Olivier Stauffer**, Chef de la section Aménagements de cours d'eau et de rives de lacs, Direction générale de l'environnement - Etat de Vaud

Philippe Hohl, chef division eau, Etat de Vaud

**Claude-Alain Davoli**, voyer des eaux, secteur Broye

**Guy Del Pedro**, syndic de Valbroye

**Avec le soutien de :**

MAVA Fondation pour la Nature

WWF Suisse et Vaud

Comité Naturemade Star Maigrauge

Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Morat

Ernst Göhner Stiftung et Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Nestlé Waters (Suisse) SA

Club 111

Gymnase intercantonal de la Broye (via le prix Edgar Rouge)

Banque cantonale vaudoise

## Table des matières

1 Contexte.....	1
2 Le projet.....	1
2.1 Historique.....	1
2.2 Description du projet.....	2
2.3 Déroulement du projet.....	2
2.4 Objectifs.....	3
3 Discussion.....	3
3.1 Difficultés rencontrées.....	4
3.2 Améliorations souhaitées.....	4
4 Suite du projet.....	5
4.1 Suivi des effets.....	5
4.2 Autres secteurs.....	5
5 Financement et dépenses.....	5
5.1 Plan de financement.....	6
5.2 Etat financier à fin janvier 2025.....	7
Annexes.....	8

## 1 Contexte

La Broye, rivière emblématique des cantons de Fribourg et de Vaud, a suscité depuis plusieurs années un vif intérêt de la part d'acteurs locaux, d'associations telles que Broye Source de Vie, et des autorités cantonales. La planification de la revitalisation de la Broye a été entreprise en 2009, d'entente avec le Service des eaux, sols et assainissement de l'état de Vaud et la Section lacs et cours d'eau de l'Etat de Fribourg.

Le lancement de l'initiative « Eaux vivantes » en 2006 suivi par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des eaux (LEaux) a permis de fixer de nouveaux objectifs en matière de renaturation des cours d'eau et des lacs. Fin 2009, le Parlement fédéral a adopté les modifications de la loi sur la protection des eaux afin que les cours d'eau et les lacs retrouvent un aspect plus naturel. Sur quelque 15'000 km de cours d'eau dont la morphologie peut être améliorée, 4000 doivent notamment être revitalisés en l'espace de trois générations.

Entre 2010 et 2013, plusieurs études approfondies portant sur le diagnostic et la planification de la revitalisation de la Broye ont été commandées par les cantons de Fribourg et Vaud. Ces travaux ont permis d'identifier cinq secteurs prioritaires pour la revitalisation de la rivière entre Moudon et le lac de Morat, parmi lesquels figure le projet de revitalisation de la Broye (VD/FR) en raison de son statut de zone alluviale d'importance nationale. Les autres secteurs prioritaires incluent Granges-près-Marnand, Fétigny, l'Ancienne Broye en aval de Payerne, et l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat.

L'Entreprise d'endiguement de la Broye – Section II, mandatée par les communes fribourgeoises du bassin versant s'étendant de Villeneuve à Fétigny, s'est imposée comme l'entité la plus appropriée pour endosser le rôle de maître d'ouvrage (MO) dans le projet de revitalisation de la Broye valdofribourgeoise.

## 2 Le projet

### 2.1 Historique

Grâce aux initiatives collectives menées sur la Broye dans la zone alluviale de Villeneuve (objet n°52), plusieurs projets concrets de revitalisation ont vu le jour. Parmi eux, les travaux basés sur les études du Service conseil Zones alluviales (SCZA) réalisés en deux phases, en 2003 et 2010, représentent une étape significative.

En 2013, une étude de faisabilité spécifique à la revitalisation de la Broye à Villeneuve, centrée sur le secteur aval de la zone alluviale, a été réalisée dans le cadre d'un CAS en revitalisation de cours d'eau. Cette étude a permis d'établir un état des lieux détaillé, de fixer des lignes directrices et de proposer une variante minimale d'aménagement adaptée aux enjeux locaux.

En août 2015, la commission a mandaté le groupement CSD-SCZA (CSD-Service conseil Zones alluviales) pour réaliser un concept de revitalisation. Ce mandat comprenait l'élaboration de variantes, ainsi que la préparation des documents nécessaires à la mise à l'enquête. Une étude complémentaire visant à assurer la protection de la zone de captage, a été menée entre 2017 et 2018.

Le choix de la variante a été validé lors d'une séance tenue le 24 mai 2016, réunissant l'ancienne Commune de Villeneuve, le Président de la Commission d'endiguement et le mandataire CSD. En février 2019, la nouvelle Commune de Surpierre a confirmé sa volonté de poursuivre ce projet, témoignant d'un engagement continu en faveur de la revitalisation et de la protection des berges.

## 2.2 Description du projet

Des travaux similaires à ceux menés en 2010 et 2014 ont été planifiés et effectués sur un tronçon de 3 km :

- Création d'encoches en rive gauche pour favoriser l'érosion ;
- Dépôt des matériaux excavés en rive droite ;
- Retrait des protections de berge en rive gauche ;
- Renaturation de l'embouchure des affluents et création d'un bras de décharge en cas de crue de la Broye dans la forêt alluviale ;
- Déplacement des épis déflecteurs en rive droite pour permettre à la Broye de se déplacer en rive gauche ;
- Arborisation de la rive droite avec des espèces indigènes typiques des milieux humides.

Ces interventions doivent permettre à la Broye de retrouver un tracé naturel, caractérisé par l'érosion et le dépôt de sédiments. Elles visent également à redonner un caractère alluvial à la forêt en rive gauche, actuellement déconnectée du cours d'eau. Un suivi des effets de la revitalisation permettra d'évaluer si les objectifs sont atteints.

## 2.3 Déroulement du projet

- **Du 12 avril 2019 au 14 mai 2019** : mise à l'enquête publique du projet et du défrichement aux communes de Valbroye et Henniez (VD).
- **Du 26 avril 2019 au 27 mai 2019** : mise à l'enquête publique du projet et du défrichement à la commune de Surpierre (FR). Réception de 3 oppositions (dont 2 d'un même opposant). Une opposition est très vite levée.
- **Octobre 2019** : envoi du dossier au canton de Fribourg après une séance de conciliation avec l'opposant.
- **Juillet 2020** : transmission du dossier à l'OFEV après traitement du dossier par les services du canton de Fribourg.

- **D'août 2020 à janvier 2021** : plusieurs demandes complémentaires émanant de la Confédération, demande de subventions.
- **Janvier 2021** : négociations avec le canton FR et l'OFEV pour une libération des subventions au cours du chantier et non seulement à la fin des travaux.
- **2 février 2021** : séance de conciliation avec l'opposant.
- **9 février 2021** : délivrance des permis de construire simultanément par la Préfecture de la Broye (permis fribourgeois) et par la Direction générale et de l'environnement DGE (permis vaudois).
- **10 février 2021** : autorisation anticipée de la Confédération délivrée par l'OFEV
- **1<sup>er</sup> mars 2021** : Début des travaux préparatoires, défrichage des rives pour permettre les travaux.
- **Juillet 2021** : Fortes crues qui ont accéléré naturellement les processus d'érosion des rives.
- **15 septembre 2021** : Fin des travaux de génie civil.
- **Février-mars 2022** : Démarrage des travaux de génie biologique.
- **Mai 2022** : Ensemencement des berges.
- **2022 – 2032** : Suivi de l'évolution de la zone alluviale pour juger de l'efficacité des travaux réalisés (contrôle des effets).
- **28 septembre 2024** : Fête de la Broye à Villeneuve - Inauguration avec le public du secteur revitalisé réalisée conjointement entre le syndicat d'endiguement, une entreprise forestière et BSDV.

## 2.4 Objectifs

Les objectifs du projet sont multiples. Les principaux sont listés ci-après :

- Rétablir une dynamique proche de l'état naturel
- Reconnecter la forêt alluviale au cours d'eau
- Favoriser la faune et la flore typique
- Améliorer l'attractivité de la Broye (détente et paysage)
- Assurer la protection contre les crues
- Maintenir la zone agricole.

## 3 Discussion

### 3.1 Atteinte des objectifs

L'objectif de rétablir un tracé et une dynamique aussi naturels que possible pour la Broye, ses affluents et la zone alluviale est atteint. Avant les travaux de revitalisation, la forêt alluviale de Villeneuve était déconnectée de la Broye. Elle n'était plus régulièrement inondée, contrairement à ce qui est attendu pour une zone alluviale. Les travaux ont permis de favoriser l'érosion et d'amorcer le rétablissement d'une dynamique alluviale,

grâce notamment à la suppression des stabilisations de berge et à la création d'encoches en rive gauche et de dépôts temporaires en rive droite. Ces dépôts temporaires de terre en rive droite destinés à être emportés au fil des crues pour former des bancs de graviers de sédiments plus en aval ont été créés grâce aux matériaux excavés en rive gauche. Pour améliorer la migration piscicole, les affluents de la Broye (ruisseaux de Seigneux, de la Baume, de Villeneuve, des Granges et la Trémeule) ont également été revitalisés et un couloir de divagation en cas de crues a été aménagé dans la forêt alluviale.

Les fortes crues de juillet 2021 ont permis d'accélérer le rétablissement de cette dynamique. La Broye a érodé la rive gauche à plusieurs endroits et les dépôts de terre temporaires ont été emportés et se sont déposés plus en aval permettant de créer de nouveaux bancs de graviers et de sédiments.

La renaturation répond à différents besoins : écologiques, hydrauliques, sécuritaires mais aussi à l'attente des citoyens de disposer de zones de promenade et de détente. La renaturation de ce secteur y répond pleinement. La beauté du site attire de très nombreux promeneurs qui viennent profiter des bancs de sable en été ou se promener sur le sentier dans la forêt alluviale.

### 3.2 Difficultés rencontrées

La recherche d'un prêt financier par le MO auprès des établissements bancaires pour financer le projet de revitalisation s'est avérée particulièrement difficile. Malgré la pertinence environnementale et les bénéfices à long terme du projet, les démarches entreprises auprès des banques ont souvent rencontré des obstacles liés à des critères stricts d'évaluation des risques et au manque d'intérêt des institutions pour ce type d'investissement. Cette situation a exigé des efforts supplémentaires pour convaincre les partenaires financiers de l'importance et de la viabilité du projet, allongeant ainsi les délais de mise en œuvre.

Ce projet représente la première initiative soutenue par Broye Source de Vie, ce qui a nécessité une phase d'adaptation et de mise en place plus longue que prévu. En raison de cette nouveauté, plusieurs étapes ont nécessité un investissement important en temps et en coordination de la part de l'association. Afin d'optimiser les processus pour les projets futurs, il sera demandé que les porteurs de projets fournissent un rapport de financement détaillé. Cette mesure permettra de simplifier les démarches administratives et de libérer du temps pour que l'association puisse se concentrer sur la recherche de financement.

### 3.3 Améliorations souhaitées

#### **Des arbres de haute-futaie**

L'Association Broye Source de Vie a exprimé des regrets quant au fait que le projet initial ne prévoyait pas davantage d'ombre sur le cours d'eau par la plantation d'arbres de

haute futaie. Afin de remédier à cette lacune, un crédit supplémentaire de 15'000 CHF (par l'association) a été accordé pour l'achat et la plantation d'arbres en rive droite, visant à créer un ombrage bénéfique pour le cours d'eau et son écosystème. Ces plantations ont été réalisées à l'automne 2023, renforçant ainsi les actions entreprises pour limiter le réchauffement de l'eau ces prochaines années.

### **Des épis en rive droite**

Certains dépôts de terre et de gravier, conçus pour faire méandrer la Broye et favoriser l'érosion de la berge opposée, n'ont pas résisté à une forte crue de la rivière. Par le manque de déviation, la modification du lit de la rivière est restée limitée à ces endroits. Compte tenu des travaux en cours sur le secteur vaudois, en aval, il serait pertinent d'envisager la création de quelques épis en rochers, à l'instar de ceux réalisés en amont, près du pont de chemin de fer. Cette méthode a déjà démontré son efficacité avec des résultats remarquables. Cette amélioration spécifique est en cours de réflexion auprès des différents acteurs.

## **4 Suite du projet**

### **4.1 Suivi des effets**

Un suivi des effets des mesures de revitalisation sera mené au cours des prochaines années afin d'évaluer leur impact écologique, hydrologique et paysager. Ce suivi permettra d'ajuster les interventions si nécessaire et de tirer des enseignements pour les futurs projets de revitalisation. L'Association Broye Source de Vie s'impliquera activement dans ce processus, veillant de près aux résultats obtenus pour garantir que les objectifs environnementaux et socio-économiques soient atteints.

### **4.2 Autres secteurs**

Le secteur de Surpierre étant désormais achevé, les efforts de revitalisation de la Broye se concentreront prochainement sur d'autres secteurs prioritaires identifiés, notamment Fétigny et Valbroye. En attendant le lancement de ces projets, l'Association Broye Source de Vie soutient des initiatives visant à améliorer le lit de la Broye.

Une convention a été signée avec le DGE-EAU pour planifier des objectifs de revitalisation ou d'amélioration dans des secteurs considérés comme non prioritaires. Cet accord vise à accélérer la réalisation de projets de revitalisation en complétant le budget limité du Canton de Vaud grâce au soutien du Voyer des eaux. Un des principaux avantages de cette convention réside dans la rapidité de mise en œuvre des mesures prévues. Celles-ci sont en effet limitées au parcellaire appartenant au canton, simplifiant ainsi les démarches administratives et les procédures foncières nécessaires à leur réalisation.

## 5 Financement et dépenses

Dans le canton de Fribourg, jusqu'à 80% des coûts des projets de revitalisation sont pris en charge par la Confédération et le Canton. Les communes doivent s'acquitter du 20% restant, une part souvent difficile à assumer, qui crée un frein à certains projets. Grâce au soutien actif de l'Association « Broye Source de Vie » et à sa recherche de fonds auprès de sponsors privés et de fondations, 564'000.- ont été trouvés pour le projet de revitalisation de la Broye à Villeneuve. Ce montant a permis de débloquer les premières études et de payer intégralement la part du MO.

### 5.1 Plan de financement

Répartitions des financements apportés par Broye Source de Vie.

Coût total (devis) : 1'400'000 CHF	Encaissé (CHF)	Promis (CHF)	Dépendé
<b>Noms du sponsor</b>			
La fondation MAVVA	220'000.-	220'000.-	
WWF Suisse	100'000.-	80'000.-	
WWF Vaud	20'000.-	20'000.-	
Le fond Naturemade Star du groupe E	100'000.-	100'000.-	
Le fond d'aménagement piscicole du lac de Morat	78'023.90	79'000.-	
Ernst Göhner Stiftung, par l'intermédiaire de la fondation pour la protection et l'aménagement du paysage	20'000.-	20'000.-	
Nestlé Waters	20'000.-	20'000.-	
Le Club 111	15'000.-	15'000.-	
GYB	5'000.-	5'000.-	
BCV	5'000.-	5'000.-	
<b>Total financement promis</b>		<b>564'000.-</b>	
<b>Total financement encaissé</b>	<b>563'023.90</b>		
Différence au devis		-976.10	
Part cantonale	213'102.10		
<b>Total financement</b>	<b>776'126.00</b>		
<b>Total dépenses au 14.07.2021</b>			<b>1'492'373.60</b>

Les donations de la BCV, du Club 111, de la Fondation Ernst Göhner et Nestlé Waters ont été versées sur le compte de Broye Source de Vie avant d'être reversées à l'entreprise d'endiguement de la Broye. Les détails des versements reçus par le MO se trouvent à l'annexe 2.

5.2 Etat financier à fin janvier 2025

**Récapitulation par donateur**

Canton	213'102.10
Broye Source de Vie (BCV, Nestlé Water, Le Club 111 et Fondation Ernst Göhner)	60'000.00
Le fond piscicole du Lac de Morat	78'023.90
MAVA Fondation pour la nature	220'000.00
WWF Vaud (+ Suisse)	100'000.00
Le fond Naturemade Star du Groupe E	100'000.00
GYB	5'000.00
<b>Total au 29.01.2025</b>	<b>776'126.00</b>

Nous tenons à remercier chaleureusement la fondation Göhner pour son soutien financier et sa confiance.

## Annexes

### **Annexe 1 : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA FONDATION GÖHNER**

Stiftung Landschaftsschutz  
Schweiz



*Fondation suisse pour la protection  
et l'aménagement du paysage  
Fondazione svizzera  
per la tutela del paesaggio  
Fundaziun svizra  
per la protecziun da la cuntrada*

**Demande de contribution financière à la Fondation Göhner**

## **Projet**

# **Revitalisation de la Broye et de la plaine agricole (VD-FR)**



La rivière fortement canalisée s'écoule sur 40 kilomètres dans la plaine agricole valdo-fribourgeoise de la Broye

<b>Intitulé du projet</b>	Broye –Source de vie (VD-FR) : Revitalisation de la Broye et de la plaine agricole (VD-FR)
<b>Porteurs du projets</b>	Association « Broye –Source de vie » et Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP)
<b>Région / Communes / Bref descriptif du projet</b>	<p>D'entente avec le Service des eaux, sols et assainissement de l'état de Vaud canton de Vaud et la Section lacs et cours d'eau de l'Etat de Fribourg, la planification de la revitalisation de la Broye a été entreprise en 2009. Le périmètre d'intervention est limité aux communes des districts de la Broye et Lac du canton de Vaud et au district de la Broye du canton de Fribourg.</p> <p>Fin 2009, le Parlement fédéral a adopté les modifications de la loi sur la protection des eaux afin que les cours d'eau et les lacs retrouvent un aspect plus naturel. Sur quelque 15'000 km de cours d'eau dont la morphologie peut être améliorée, 4000 doivent notamment être revitalisés en l'espace de trois générations. Parallèlement, des grands projets de revitalisation complexes qui nécessitent une étroite collaboration entre l'OFEV et les cantons resteront financés en tant que projets spécifiques. Le projet de revitalisation de la Broye (VD/FR) est l'un deux.</p>
<b>Buts du projet</b>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <p>Paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la qualité paysagère du cours d'eau et de ses abords</li> <li>- Redonner au cours d'eau un tracé et des berges proches de l'état naturel</li> <li>- Rétablir la dynamique naturelle de la zone alluviale</li> </ul> <p>Ecosystème :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le développement de la flore et faune indigènes</li> <li>- Préserver et améliorer les connectivités biologiques</li> <li>- Restaurer des conditions de reproduction et de développement durable pour la faune piscicole</li> <li>- Maintenir la qualité des eaux et rétablir un régime de température proche des conditions naturelles</li> </ul> <p>Aménagement du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserver un espace suffisant au cours d'eau et adapté au besoins de la zone alluviale et de la protection contre les cures.</li> </ul> <p>Communication / Education</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation récréative et accueil du public.</li> <li>- Veiller à une information continue de la population.</li> <li>- Utiliser divers moyens pour assurer l'éducation à l'environnement.</li> </ul>

<p><b>Description du projet</b></p>	<p>Il s'agit d'établir les fonctions et les processus importants propres aux cours d'eau afin de garantir le succès des futures revitalisations. Une bonne qualité de l'eau, un débit proche du régime naturel, un charriage suffisant, des réseaux en bon état de fonctionnement et une intégration des zones alluviales et des bandes riveraines sont les conditions requises pour rétablir des biotopes proches de l'état naturel. Il conviendra de pondérer soigneusement la protection et l'exploitation ; les répercussions écologiques de divers usages de l'eau doivent être minimisées autant que possible et même permettre des revalorisations écologiques. Les rares cours d'eau encore peu affectés doivent être préservés. Une conception d'ensemble de l'exploitation des eaux est incontournable , en définissant des plans d'action relatifs aux bassins versants.</p> <p>Les mesures prévues pour la revitalisation sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en eau d'anciens tronçons de la Broye.</li> <li>- Elargissement du lit de la rivière dans divers secteurs.</li> <li>- Rétention de l'eau dans des zones humides.</li> <li>- Revitalisation de zones alluviales.</li> <li>- Revitalisation de l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat.</li> <li>- Création de bassins de rétention d'eau à but agricole.</li> <li>- Mise en place d'écrans de végétation riveraine.</li> <li>- Reconnection à la Broye de nombreux milieux humides annexes.</li> </ul> <p>Les mesures prévues pour la sensibilisation du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Excursions pour le population et les écoles.</li> <li>- Stands d'informations à diverses manifestations régionales.</li> <li>- documentation écrite diverses.</li> <li>- site internet (<a href="http://www.broye-source-de-vie.ch">www.broye-source-de-vie.ch</a>), travail médias (<a href="http://www.rts.ch/video/emissions/ensemble/4094942-fondation-suisse-pour-la-protection-et-l-amenagement-du-paysage.html">http://www.rts.ch/video/emissions/ensemble/4094942-fondation-suisse-pour-la-protection-et-l-amenagement-du-paysage.html</a>) réalisation d'un documentaire.</li> </ul>
<p><b>Importance régionale</b></p>	<p>La revitalisation de la Broye, une des plus importantes rivières vaudoises et fribourgeoises sur plusieurs dizaines de secteurs s'étendant sur plus de 40 km entre Moudon et le lac de Morat permettra de créer, de maintenir et d'améliorer les milieux propices à de nombreuses espèces de rivières et de milieux humides. Elle aura des incidences positives sur la flore et la faune inféodée au même milieu garantissant une biodiversité élevée.</p> <p>Par ses aspects paysages (méandres, allées d'arbres, bancs de cailloux et de sable, forêts riveraines), ce projet permettra à la population de se réappropriier la rivière et d'en faire un élément actif de son cadre de vie.</p>

<b>Coûts</b>	<b>Coûts et financement de l'étape 1 du projet (2014-2017)</b>	
	Revitalisation de la Broye à Villeneuve (FR) et sensibilisation du public	
	Travaux de revitalisation (3 km)	Fr. 1'090'000.-
	Etudes et suivi	Fr. 160'000.-
	Sensibilisation du public	Fr. 40'000.-
	TVA, divers et imprévus	Fr. 110'000.-
	<b>Total coûts</b>	<b>Fr. 1'400'000.-</b>
<b>Plan de financement</b>	Total coûts	Fr. 1'400'000.-
	<i>Contributions:</i>	
	Confédération (40% revitalisation)	Fr. 560'000.-
	Canton (40% revitalisation)	Fr. 560'000.-
	Communes (10% revitalisation)	Fr. 140'000.-
	WWF (projet Nase)	Fr. 50'000.-
	Divers	Fr. 50'000.-
	<b>Total contributions financières</b>	<b>Fr. 1'360'000.-</b>
	<b>Coûts de projet non couverts</b>	<b>Fr. 40'000.-</b>
<b>Coûts de la FP</b>	Coûts suivi de projet de la FP (env. 5% des besoins financiers)	Fr. 5'000.-
	<b>Total coûts suivi de projet de la FP</b>	<b>Fr. 5'000.-</b>
<b>Montant désiré de la Fondation Göhner</b>	Coûts total non couverts	Fr. 45'000.-
	<b>Total du montant désiré</b>	<b>Fr. 45'000.-</b> =====
<b>Personne de contact</b>	FP; Roman Hapka (031 377 00 77, r.hapka@sl-fp.ch)	

FP mars 2014 rh

**ANNEXE 2 : RÉCAPITULATIF DES DONATIONS REÇUES**

<b>Date</b>	<b>Institution / Entreprise</b>	<b>Montant reçu</b>
23.11.2015	Broye Source de Vie	20'000.00
07.12.2015	Le fond piscicole du Lac de Morat	8'900.00
18.01.2016	Canton	18'900.00
14.07.2016	Le fond piscicole du Lac de Morat	42'350.00
04.11.2016	Canton	29'700.00
13.01.2017	Broye Source de Vie	3'007.65
23.01.2017	Canton	19'207.80
24.03.2017	Canton	14'000.00
11.08.2017	Canton	6'508.75
30.10.2017	Canton	10'000.00
27.11.2017	MAVA Fondation pour la nature	110'000.00
12.01.2018	Canton	9'043.45
18.01.2018	Le fond piscicole du Lac de Morat	26'773.90
06.02.2018	Broye Source de Vie	7'053.15
14.12.2018	MAVA Fondation pour la nature	110'000.00
10.01.2019	Canton	22'246.15
22.08.2019	Canton	5'744.05
03.01.2020	Canton	6'026.15
04.01.2021	Canton	25'953.25
04.01.2021	Canton	45'772.50
08.03.2021	WWF Vaud (+ Suisse)	100'000.00
04.06.2021	Le fond Naturemade Star du Groupe E	100'000.00
01.07.2021	GYB	5'000.00
29.01.2025	Broye Source de Vie	29'939.20
<b>Total</b>		<b>776'126.00</b>

**ANNEXE 3 : VERSEMENT DU SOLDE DES DONS AYANT TRANSITÉ PAR NOTRE  
ASSOCIATION – COURRIER DU 28 JANVIER 2025**

Syndicat d'endiguement  
de la Broye – Section II  
P. A. M. Julien Tüscher  
Au Village 9  
1528 Surpierre

Payerne, le 28 janvier 2025

**Revitalisation de la Broye à Villeneuve FR – 3<sup>ème</sup> étape**  
**Versement du solde des dons ayant transité par notre association**

Monsieur,

Pour donner suite à notre courrier du 1<sup>er</sup> septembre 2020 ainsi qu'à vos échanges récents avec Audrey Friedli, voici en résumé la situation :

Promesses de dons qui transitent par Broye Source de Vie et totalisent CHF 60'000 :

- Ernst Göhner Stiftung : CHF 20'000
- Nestlé Waters : CHF 20'000
- Le Club 111 : CHF 15'000
- Banque Cantonale Vaudoise : CHF 5'000

Broye Source de Vie vous avait versé au total CHF 30'060.80 comme avances afin de permettre le démarrage des études et du projet ainsi :

- Le 15.10.2015 : CHF 20'000.00
- Le 13.01.2017 : CHF 3'007.65
- Le 06.02.2018 : CHF 7'053.15

Le solde, soit CHF 29'939.20, sera versé ces prochains jours sur votre compte dont le numéro IBAN est CH25 8080 8009 4724 8334 1.

Nous profitons de vous demander un résumé financier sur les travaux réalisés ainsi que le détail des sources de financements. Nous pourrions ainsi en rendre compte à nos membres lors de notre prochaine AG ainsi qu'aux donateurs qui le demandent (c'est le cas en particulier de la Fondation Ernst Göhner).

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous adressons nos cordiales salutations.

  
Alexandre Ghiraldi

Caissier

  
Audrey Friedli

Présidente